

Limoges, le 2 Juin 2025

**IFSI (INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS)**

Responsable pédagogique

Nadège Crouzy

nadege.crouzy@chu-limoges.fr

Secrétariat site Limoges

Tél. : 05 55 50 96 85

ifsi@chu-limoges.fr

Secrétariat site de St-Yrieix-la-Perche

Tél. : 05 55 50 67 86

ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

**IFAS (INSTITUT DE FORMATION
DES AIDES-SOIGNANTS)**

Responsable pédagogique

François Terrier

francois.terrier@chu-limoges.fr

Secrétariat site Limoges

Tél. : 05 55 08 70 69

ifas@chu-limoges.fr

Secrétariat site Le Dorat

Tél. : 05 55 08 70 07

ifas.dorat@chu-limoges.fr

**IFA (INSTITUT DE FORMATION
DES AMBULANCIERS)**

Responsable pédagogique

Nathalie Laclautre

nathalie.laclautre@chu-limoges.fr

Secrétariat

Tél. : 05 55 05 62 80

ifa@chu-limoges.fr

**EIADE (ECOLE
D'INFIRMIERS ANESTHESISTES
DIPLOMES D'ETAT)**

Responsable pédagogique

Nathalie Laclautre

nathalie.laclautre@chu-limoges.fr

Secrétariat

Tél. : 05 55 05 60 97

iade@chu-limoges.fr

**IFCS (INSTITUT DE FORMATION
DES CADRES DE SANTE)**

Responsable pédagogique

Valérie Dereudre

valerie.dereudre@chu-limoges.fr

Secrétariat

Tél. : 05 55 05 69 52

secretariat.ifcs@chu-limoges.fr

**EIBODE (ECOLE D'INFIRMIERS DE
BLOC OPERATOIRE DIPLOMES D'ETAT)**

Responsable pédagogique

Isabelle Aupetit

isabelle.aupetit@chu-limoges.fr

Secrétariat

ecole.ibode@chu-limoges.fr

Tél. : 05 55 05 63 55

REF : BH/NC/HAL/MD/LGC/JL/2025

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de mener à bien votre projet.

Vous trouverez ci-joint la liste des documents nécessaires à la constitution de votre dossier.

Il est impératif de nous remettre **l'ensemble du dossier** uniquement par courrier à l'adresse correspondant à votre lieu d'admission :

Site de Limoges

IFSI du CHU DE LIMOGES
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges CEDEX

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

IFSI Cité scolaire J-B. Darnet
28 Avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

La date de la rentrée pour les 2 sites est fixée

le lundi 1er Septembre 2025 à 8h30

sur le parvis du bâtiment des Formations Sanitaires

39F rue Camille Guérin 87036 Limoges, Campus Vanteaux

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Coordonnateur général des écoles
et instituts de formation paramédicale



Bruno HIEZ
Directeur des soins



La Responsable Pédagogique de l'IFSI



Nadège CROUZY
Cadre supérieur de santé

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

CALENDRIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE IFSI DU CHU DE LIMOGES Site de Limoges et Site de Saint-Yrieix-la-Perche Année universitaire 2025/2026

Merci de nous faire parvenir votre dossier administratif complet en respectant les délais présentés ci-dessous.

Proposition d'admission acceptée définitivement :	Dossier administratif à retourner à l'institut :
Entre le 2 Juin 2025 et le 10 Juillet 2025	18 Juillet 2025 dernier délai
Entre le 11 Juillet 2025 et le 10 Août 2025 inclus	18 Août 2025 dernier délai
À partir du 11 Août 2025	Dans les plus brefs délais

Si besoin, vous pouvez nous contacter au :

Secrétariat de Limoges	05 55 50 96 85	ifsi@chu-limoges.fr
Secrétariat de Saint-Yrieix-La-Perche	05 55 05 67 86	ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

Site de Limoges**Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)**Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche**Cité scolaire J-B. Darnet**Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

INFORMATION TENUES PROFESSIONNELLES
Rentrée Septembre 2025

Lors des stages, mais aussi lors des travaux pratiques à l'IFSI, le port d'une tenue professionnelle est demandée.

Celle-ci se compose obligatoirement d'une tunique-pantalon (pas de blouse). Elle doit être de couleur blanche, en matière polycoton, tunique manches courtes ainsi que des chaussures (baskets ou chaussures fermées, ultra légères, antidérapantes et de couleur claire, réservées exclusivement aux activités de stage).

Le nombre de tenues est laissé à l'appréciation de chacun, mais nous recommandons un nombre suffisant pour permettre un change quotidien et l'entretien de celles-ci (nous conseillons au minimum 3 tenues).

Si vous ne possédez pas de tenue (ou si vous souhaitez un complément de tenues), l'IFSI offre la possibilité de commander auprès de la société Julie et Floriant (Label blouse) :

- Chaque tenue est proposée au prix de 17 € soit 8 € le pantalon et 9 € la tunique manches courtes, marquage compris (nom – prénom de l'étudiant / IFSI CHU Limoges).
- Les tuniques et les pantalons sont vendus séparément ; vous pouvez adapter votre commande à vos besoins.

Pour bénéficier de cette offre tarifaire, une possibilité de commande sera proposée le **5 Septembre 2025 matin** dans les locaux de l'IFSI de Limoges – Site Vanteaux.

Le règlement des commandes se fera à réception le **6 Octobre 2025 matin** à l'IFSI de Limoges – Site Vanteaux (règlement par CB, chèque ou espèces).

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux

39F rue Camille Guérin

87036 Limoges

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges

2 avenue Martin Luther King

87042 Limoges Cedex

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet

28 avenue de Périgueux

87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

DOSSIER D'INSCRIPTION

☐ 1^{ère} année - ☐ 2^{ème} année - ☐ 3^{ème} année

Merci d'imprimer le dossier uniquement en **RECTO**.

Le dossier doit être transmis à l'IFSI **par courrier** au secrétariat de votre lieu d'admission.

À remettre :		✓
1.	Fiche individuelle (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
2.	Photo d'identité (<i>à coller sur la fiche individuelle</i>)	
3.	Carte d'identité (recto/verso en cours de validité) (2 copies)	
4.	Chèque de 178 € - Droits d'inscription universitaire 2025/2026 (à l'ordre : TRÉSOR PUBLIC et écrire NOM + PRÉNOM au verso du chèque) !/\ Le chèque sera encaissé en Décembre	
5.	Attestation d'acquiescement (105 €) de Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) (avec QR code) à régler uniquement en ligne sur le site https://cvec.etudiant.gouv.fr/ !/\ Pour les étudiants boursiers , il est nécessaire de régler la CVEC dans un premier temps et ensuite, faire une demande de remboursement sur le site à la réception de la notification de décision définitive de la bourse (entre Septembre et Novembre) !/\ Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s.	
6.	Attestation de droits à l'assurance maladie (pas de copie de la carte vitale) (2 copies)	
7.	Attestation d'assurance civile (en cours de validité) - Dommages corporels - Dommages matériels - Dommages immatériels { Ces trois mentions sont obligatoires. À surligner sur les attestations d'assurances par vos soins.	
8.	Attestation sur l'honneur (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
9.	Autorisation de traitement (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
10.	Autorisation de droit à l'image (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
11.	Fiche de renseignement pour l'organisation des stages (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
12.	Feuillet signalétique pour le paiement des indemnités de stage (<i>ci-joint à compléter</i>)	
13.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à votre nom (2 copies)	
14.	Permis de conduire (recto/verso) (2 copies)	
15.	Carte grise (2 copies)	
16.	Attestation d'assurance du véhicule (en cours de validité) (2 copies)	
17.	Si le véhicule n'est pas au nom de l'étudiant(e), fournir une attestation sur l'honneur du propriétaire (NOM + PRÉNOM) pour le prêt à l'étudiant(e) (NOM + PRÉNOM) + Carte d'identité (recto/verso) du propriétaire du véhicule	
18.	Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté	

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
 Campus Universitaire Vanteaux
 39F rue Camille Guérin
 87036 Limoges

Adresse postale
 IFSI du CHU de Limoges
 2 avenue Martin Luther King
 87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr
 ☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
 IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
 28 avenue de Périgueux
 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
 ☎ 05.55.05.67.86

19.	Attestation d'admission à l'enseignement supérieur (délivrée par Parcoursup avec QR code) ! Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s.	
20.	Relevé des notes du Baccalauréat ! Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s mais si vous possédez le BAC, merci de le fournir.	
21.	Diplôme du Baccalauréat (Pour les bacheliers de 2025, fournir <u>obligatoirement</u> la photocopie du diplôme du Baccalauréat dans les 2 mois suivant la rentrée) ! Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s mais si vous possédez le BAC, merci de le fournir.	
22.	Autre(s) diplôme(s) (enseignement supérieur, formations, titre professionnel,...) <i>*Selon votre profil</i>	
23.	Avant la rentrée universitaire : notification <u>conditionnelle</u> de bourse Après la rentrée universitaire : notification de décision <u>définitive</u> de bourse Ouverture des demandes de bourse à partir du 5 Juin 2025 sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine (étudiants en formations sociales, paramédicales et de santé) https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/ <i>*Selon votre profil</i>	
24.	Attestation de votre employeur pour le financement de la formation en soins infirmiers <i>*Selon votre profil</i>	
25.	Avis de situation délivré par France Travail avec votre identifiant <i>*Selon votre profil</i>	
26.	Certificat médical du médecin (ci-joint à compléter) - Aptitudes physiques et psychologiques - Aptitude à travailler en collectivité auprès de jeunes enfants	À établir par un médecin agréé ARS Ces deux mentions sont <u>obligatoires</u>
27.	Feuillet vaccins (SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL) (ci-joint à compléter) À établir par un médecin agréé ARS	
28.	Fiche médicale ARS (ci-jointe à compléter) - Joindre les résultats sérologiques de l'Hépatite B - Copie des pages des vaccins du carnet de santé	À établir par un médecin agréé ARS Sous-pli confidentiel avec NOM + PRÉNOM sur l'enveloppe et votre année de promotion
29.	Certificat d'aménagement d'examens Merci de prendre rendez-vous avec le médecin généraliste du Service de Santé Étudiant (SSE) au 05 55 43 57 70 dès SEPTEMBRE 2025 <i>*Selon votre profil</i>	
30.	Feuillet de demande de dispense(s) d'unité(s) d'enseignement(s) au vue du cursus et/ou acquis antérieurs (ci-joint à compléter) <i>*Selon votre profil</i>	

La liste des médecins agréés est consultable sur internet en recherchant « liste des médecins agréés ARS + numéro de votre département ».

Site de Limoges
Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)
 Adresse physique : Campus Universitaire Vanteaux
 39F rue Camille Guérin
 87036 Limoges
 Adresse postale : IFSI du CHU de Limoges
 2 avenue Martin Luther King
 87042 Limoges Cedex
 ✉ ifsi@chu-limoges.fr
 ☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche
Cité scolaire J-B. Darnet
 Adresse physique et postale : IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
 28 avenue de Périgueux
 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
 ✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
 ☎ 05.55.05.67.86

COLLER ICI
1 PHOTO
D'IDENTITÉ

☐ **Site de Limoges**

☐ **Site de Saint-Yrieix-La-Perche**

FICHE INDIVIDUELLE :

Nom de naissance : Nom d'usage (☐ marital) :
 Prénom(s) : Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin
 Date et ville de naissance : / / à
 Département (code postal) et pays de naissance : /
 Nationalité :
 Tél : Mail :@.....
 Situation de famille : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e)
☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)
 Enfant(s) : ☐ Oui ☐ Non Année de naissance :
 Adresse avant la formation :
 Adresse durant la formation (précisez le bâtiment, l'étage et le numéro d'appartement si vous résidez dans une cité scolaire) :

NATURE DE L'ADMISSION :

Parcoursup : ☐ Oui ☐ Non
 Sélection Formation Professionnelle Continue (FPC) : ☐ Oui, date de la sélection : / / ☐ Non

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

N° Sécurité Sociale personnel :
 Permis de conduire : ☐ Oui, date d'obtention : / / ☐ Non ☐ En cours
 Véhicule : ☐ Oui ☐ Non
 Statut : ☐ En poursuite d'études ☐ Demandeur d'emploi, identifiant France Travail :

☐ Salarié(e), promotion professionnelle Établissement : ☐ Public ☐ Privé
 Voir avec votre DRH pour les informations suivantes :
 N° SIRET : Raison sociale :
 Code Service CHORUS PRO : N° Engagement CHORUS PRO :

Rémunération pendant la formation :

☐ Aucune rémunération ☐ Bourse sanitaire et sociale, Région Nouvelle-Aquitaine
☐ France Travail ☐ Dispositif ROMEO (rémunération de la Région selon conditions)
☐ Salarié(e), promotion professionnelle ☐ Transition Pro
☐ CIF (précisez l'organisme) ☐ CPF (précisez l'organisme)

INFORMATIONS CRÉATION CARTE ÉTUDIANT :

Identifiant National Étudiant (INE : Cet identifiant figure sur le relevé de notes du baccalauréat) :
 Année de 1ère inscription dans l'enseignement supérieur français : /
 Année de 1ère inscription dans une université française publique : /
 Nom de l'université : Département (code postal) :
 Baccalauréat : ☐ Général Avant 2020, série : Après 2020, spécialité 1/ 2/ 3/
☐ Technologique Série :
☐ Professionnel Filière :
 Année d'obtention : Département (code postal) :
 Autre(s) diplôme(s) : (titre professionnel, BTS, licence, master,...)
 1/ Année d'obtention : Département (code postal) :
 2/ Année d'obtention : Département (code postal) :
 Autre(s) formation(s) : Année d'obtention : Département (code postal) :

Tout changement d'adresse, de téléphone ou de mail en cours de scolarité doit être **impérativement** signalé au secrétariat.

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) : Nom de naissance :
 Nom d'usage (☐ marital) :
 Prénom :
 Né(e) le :

Déclare ne pas être concerné(e) par une des situations suivantes (*cochez les cases correspondantes*) :

- ☐ Mutation d'un autre IFSI
- ☐ Réintégration après interruption de la formation en soins infirmiers
- ☐ Être en situation d'exclusion

Fait à

Le

Signature :



Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

AUTORISATION DE TRAITEMENT

PROMOTION 20...../20.....

Année universitaire 2025/2026

Je soussigné(e) : Nom de naissance :
 Nom d'usage (☐ marital) :
 Prénom :
 Né(e) le :

Déclare autoriser le Directeur de l'Institut à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence me concernant tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Merci d'indiquer les informations de la/les personne(s) à prévenir en cas d'hospitalisation ou en cas d'urgence :

Nom + Prénom	Lien relationnel	Numéro de téléphone	Adresse postale

Fait à

Le

Signature :

Signature des parents si l'étudiant(e) est mineur(e) :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE
PROMOTION 20...../20.....

Je soussigné(e) : Nom de naissance :
 Nom d'usage (☐ marital) :
 Prénom :
 Né(e) le :

☐ Autorise à être pris en photo ou filmé au cours de ma formation.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toutes formes et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tous supports ou toutes autres exploitations préjudiciables.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

☐ N'autorise pas à être pris en photo ou filmé au cours de ma formation.

Fait à

Le

Signature :

Signature des parents si l'étudiant(e) est mineur(e) :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ORGANISATION DES STAGES

PROMOTION 20...../20.....

Année universitaire 2025/2026

Nom de naissance : Nom d'usage (☐ marital) :

Prénom :

Date de naissance : / / Âge : ans

Enfant(s) : ☐ Oui ☐ Non Année de naissance :

Adresse (pendant la formation) :

Code postale et ville : /

Tél : Email :@.....

Autres adresses susceptibles d'être utilisées pendant la formation clinique (stage) :

1/

2/

3/

Permis de conduire : ☐ Oui, date d'obtention : / /

↳ Véhicule : ☐ Oui ☐ Non

☐ Non, votre moyen de locomotion : ☐ En cours

Statut : ☐ En poursuite d'études Scolarité sur l'année passée :

Bac : Etablissement scolaire :

☐ Demandeur d'emploi

☐ Salarié(e), promotion professionnelle Établissement :

Établissements et services fréquentés lors de votre exercice professionnel antérieur et poste(s) occupé(s) (ASH, AS...) :

N.B : Si des membres de votre famille sont professionnels de santé, veuillez indiquer leur fonction et leur lieu d'exercice :

Votre projet professionnel (service, spécialité souhaitée,...) :

« Je m'engage à signaler au secrétariat et aux coordinatrices des stages, toute modification des informations ci-dessus et je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. »

Fait à, le / / Signature :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

FEUILLET SIGNALÉTIQUE POUR LE PAIEMENT DES INDEMNITÉS DE STAGES ÉTUDIANTS INFIRMIERS PROMOTION 20...../20..... Année universitaire 2025/2026

Nom de naissance : Nom d'usage (☐ marital) :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance (code postal, ville et pays) : /

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale :

Adresse postale :

Code postal et ville : /

E-mail :@..... Tél :

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e)
☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Statut : ☐ En poursuites d'études ☐ Demandeur d'emploi
☐ Salarié(e), promotion professionnelle Établissement :

Permis : ☐ Oui ☐ Non Véhicule : ☐ Oui ☐ Non
☐ En cours

PIÈCES À AGRAFER :		
☐ Attestation de droits à l'assurance maladie		
☐ RIB à votre nom		
☐ Permis de conduire (recto/verso)	Selon votre profil	
☐ Carte grise		
☐ Assurance du véhicule (en cours de validité)		
Si le véhicule n'est pas au nom de l'étudiant(e) :		
☐ Attestation sur l'honneur du propriétaire (Nom + Prénom) du véhicule pour le prêt à l'étudiant(e) (Nom + Prénom)		
☐ Carte d'identité (recto/verso) du propriétaire du véhicule		

Fait à, le / / Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL
Année universitaire 2025/2026

Je soussigné(e) Docteur (nom, prénom) :

.....

Agréé(e) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le département de :

.....

Certifie que :

Nom de naissance :

Nom d'usage (☐ marital) :

Prénom :

Né(e) le :

☐ présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier(ère)

et

☐ est apte à la vie en collectivité auprès des jeunes enfants.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin :

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?



Bonne question ! Car c'est indispensable pour mon inscription.

Vous envisagez d'exercer un métier dans le domaine de la santé ? Pour cela, il est indispensable que vous soyez vaccinés.

La vaccination est utile pour soi mais aussi pour protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles. Ainsi, la vaccination vous protège contre certaines maladies infectieuses et protégera également les patients auprès desquels vous interviendrez.

Attention : n'attendez pas les résultats des concours, faites vérifier vos vaccins par un professionnel de santé habilité à vacciner (médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier) car être correctement vacciné peut prendre plusieurs mois.

➤ Comment savoir si vous êtes à jour ?

Pour savoir si vous êtes à jour dans vos vaccins, créez votre carnet de vaccination numérique sur www.mesvaccins.net. Des alertes vous seront envoyées lors des prochains rappels !

Voici la liste des vaccinations pour les étudiants des professions médicales et paramédicales à faire selon calendrier vaccinal en vigueur (https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal-2025.pdf) :

Diphthérie - Tétanos - Poliomyélite (dTP)		Obligatoire
Coqueluche		Recommandée (systématiquement associée au dTP)
Hépatite B		Obligatoire
Rougeole - Oreillons - Rubéole (ROR)		Recommandée
Grippe saisonnière et Covid		Recommandées à chaque automne
Varicelle		Recommandée si non immunisé

Veillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?



Toutes ces vaccinations sont jugées comme indispensables compte tenu du milieu professionnel dans lequel vous envisagez d'évoluer. Les vaccinations obligatoires conditionnent l'entrée dans votre formation.

A noter que les vaccinations contre les infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY et B ne sont pas préconisées chez les étudiants en santé mais sont fortement recommandées en population générale.

A l'issue du concours, si vous êtes admis, lors de la constitution de votre dossier d'inscription vous devrez impérativement transmettre, selon les modalités décrites par l'école de formation ou l'institut, la fiche médicale de vaccination complétée par un médecin ainsi que les preuves d'immunisation demandées. Celles-ci sont à transmettre au plus tard avant de commencer le stage dans un établissement : à défaut, vous ne pourrez pas effectuer votre stage.

➤ Quels sont les étudiants en santé concernés ?

Les dispositions s'appliquent aux étudiants des filières suivantes :

- o Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures-podologues, manipulateurs d'électroradiologie, aides-soignants, ambulanciers, auxiliaires de puériculture, techniciens en analyses biomédicales et assistants dentaires.
- o La vaccination contre l'hépatite B est également obligatoire pour les thanatopracteurs.

➤ Pourquoi ces vaccinations ?

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les vaccinations sur le [site vaccination-infoservice](https://www.solidarites-santé.gouv.fr/les-vaccinations)

DIPHTERIE/TETANOS/POLIOMYELITIS

La diphtérie est due à une toxine sécrétée par une bactérie qui, lorsque celle-ci se diffuse dans le sang, peut entraîner des complications graves (atteinte du cœur et du système nerveux). Cette maladie est très contagieuse et se transmet par la toux et les éternuements, ou par contact avec des plaies cutanées.

Le tétanos est dû à une toxine produite par une bactérie naturellement présente dans la terre. La contamination peut s'effectuer par n'importe quelle plaie ou coupure. Le tétanos se manifeste par des contractures musculaires intenses, des spasmes et des convulsions. L'atteinte des muscles respiratoires peut entraîner le décès par asphyxie.

Veillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?



La poliomyélite est due à un virus, principalement présent dans les selles des personnes infectées. Elle peut atteindre la moelle épinière et les neurones qui commandent les muscles, et entraîner des paralysies qui peuvent persister voire des décès.

COQUELUCHE

La coqueluche est une infection respiratoire due à une bactérie très contagieuse. Elle se transmet surtout par les gouttelettes de salive émises lors de la toux. Elle se manifeste par une toux épuisante et répétée, de jour comme de nuit et durant plusieurs semaines. Elle peut être grave chez les bébés et les personnes immunodéprimées.

HEPATITE B

L'hépatite B est due à un virus pouvant provoquer une hépatite aigüe fulminante, forme grave d'atteinte du foie, pouvant nécessiter une greffe.

Dans certains cas, le virus va persister dans le sang pendant des mois, des années, parfois à vie : on parle alors d'hépatite B chronique qui entraîne des lésions pouvant mener à une cirrhose et un cancer.

Ce virus se transmet par le sang et par les autres fluides corporels, d'où un risque d'exposition élevé en cas de profession de santé qui justifie une obligation vaccinale.

ROUGEOLE/OREILLONS/RUBEOLE

La rougeole est due à un virus qui se transmet très facilement par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. Une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes. Des complications peuvent survenir dont certaines graves et peut provoquer des séquelles ou des décès. Les complications sont plus fréquentes chez les nourrissons de moins d'1 an, les adolescents et les adultes. Elle est indispensable pour les professionnels travaillant auprès des personnes fragiles.

Les oreillons est une maladie due à un virus et peut provoquer des complications graves : méningite, surdité, inflammation du pancréas ou des testicules (pouvant entraîner une stérilité chez le garçon).

La rubéole est due à un virus. Cette maladie est bénigne, sauf chez la femme enceinte. En effet, elle peut être responsable de graves malformations chez le futur bébé.

Veillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?



LA GRIPPE ET LE COVID

Ce sont des infections respiratoires aiguës dues à des virus. Elles peuvent être graves, voire mortelles chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses ou les nourrissons. La vaccination des professionnels de santé permet d'éviter la contamination des plus fragiles chez qui la vaccination peut être moins efficace.

VARICELLE

La varicelle est due à un virus. Le plus souvent bénigne, elle peut être grave chez les personnes dont le système immunitaire ne fonctionne pas bien et chez les adultes non immunisés, et provoquer des complications graves comme des atteintes des poumons ou du cerveau. Elle est très contagieuse et la contamination est respiratoire ou par contact avec une personne infectée.

INFECTIONS INVASIVES A MENINGOCOQUES (IIM)

Les infections sont dues à une bactérie responsable d'infections graves, dites infections invasives à méningocoque (IIM), qui peuvent conduire au décès ou laisser des séquelles importantes. Elle se transmet surtout par voie aérienne respiratoire lors de contacts avec une personne porteuse du virus, qu'elle ait ou non des symptômes.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

FONCTION : ETUDIANT(E) EN SOINS INFIRMIERS
PROMOTION 2025/2028

Vu l'article L. 3111-4 du Code de Santé Publique.

Vu le dernier avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France.

Au terme de l'arrêté du 2 août 2013 et de l'instruction du 21 janvier 2014.

Il est fait obligation, à toute personne sollicitant un stage dans un établissement de soins ou de prévention, **et ce AVANT sa venue en stage**, d'être immunisée contre différents risques infectieux et d'en apporter la preuve : **attestation médicale**.

Les tableaux suivants devront donc être complétés par votre médecin traitant. Ils constituent un document exigible à l'accord de venue en stage.

* Obligatoire à l'entrée dans l'établissement :

B . C . G .

TEST TUBERCULINIQUE

Scarif / Monovax / BCG ID (à préciser)	Date
-	/ /
-	/ /

I.D.R. (10 UI) ou Tubertest (5 UI)	Date	Résultat (en mm)
-	/ /	-
-	/ /	-
-	/ /	-

DIPHTERIE - TETANOS - POLIO

Date des 2 derniers rappels	Nom du vaccin
/ /	-
/ /	-

HEPATITE B

	Date	Nom du vaccin		Date	Nom du vaccin
1 ^{ère} Inj	/ /	-	2 ^{ème} rappel	/ /	-
2 ^{ème} Inj	/ /	-	3 ^{ème} rappel	/ /	-
1 ^{er} Rappel	/ /	-	4 ^{ème} rappel	/ /	-

Dosage des anticorps Anti-HBS : Oui ☐ Non ☐

Les résultats des anticorps sont couverts **par le secret médical** et **ne doivent être remis qu'au médecin du travail** lors de la visite médicale.

**** Vaccination recommandée :**

RUBEOLE / OREILLONS / ROUGEOLE

	Date		Date
1 ^{ère} Injection	/ /	Rappel	/ /

En l'absence de la mise à jour des vaccinations obligatoires en milieu hospitalier, le médecin du travail sera dans l'impossibilité d'émettre un avis à votre venue en stage.

Fait le :

Signature et cachet du médecin :

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



ETUDIANT EN SANTE

Fiche médicale à valider par un médecin



Filière universitaire :

- ☐ Médecine
☐ Odontologie
☐ Pharmacie
☐ Sage-femme

ou

Institut de formation :

.....
.....

NOM :

Prénom :

Tél. :

Département de naissance :

Code postal résidence :

NOM de naissance :

.....

Date de naissance : / /

Email :

Commune de naissance ou pays si né(e) à l'étranger :

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différentes maladies. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par un médecin. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats** sérologiques réalisés (au minimum anticorps anti-HBs et anticorps anti-HBc), en même temps que votre dossier d'inscription selon les modalités décrites par l'établissement.

Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTPCa)

Faire un rappel dTPCa si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années.
Puis rappels dTPCa à âge fixe (25, 45 et 65 ans).

Dernier rappel dTP

Date : / /

Nom :

Dernier rappel dTPCa

Date : / /

Nom :

Hépatite B*

Conditions d'immunisation valides :

Ac anti-HBs > 100 UI/l (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)

Ac anti-HBs ≥ 10 UI/l et Ac anti-HBc négatif et schéma vaccinal complet

Autres situations : cf. Mémo « Professionnel de santé en charge des vaccinations des étudiants en santé »

Schémas complets valides :

- 3 doses (2 doses à au moins 1 mois d'intervalle, 3e dose au moins 5 mois après la 2e)
- Schéma accéléré (adultes) : 3 doses en 21 jours puis rappel à 1 an
- Schéma administré dans l'adolescence (entre 11 et 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois d'un vaccin dosé à 20 µg

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



ETUDIANT EN SANTE

Fiche médicale à valider par un médecin



Joindre résultats de sérologie et indiquer les dates de vaccination (quels que soient les résultats de sérologie) :**

- Première dose => Date : / / Nom :

- Deuxième dose => Date : / / Nom :

- Troisième dose => Date : / / Nom :

- Injections supplémentaires :

Date : / / Nom :

Date : / / Nom :

Date : / / Nom :

Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)

Personnes nées depuis 1980 : 2 doses recommandées, à 1 mois d'intervalle quels que soient les antécédents pour ces 3 maladies (ou 3 doses si 1^{ère} dose de vaccin reçue avant l'âge de 12 mois)

Personnes nées avant 1980 : 1 dose si pas d'antécédent rougeole ou doute (sans contrôle sérologie préalable).

Personnes nées depuis 1980

Première dose : Date : / / Nom :

Deuxième dose : Date : / / Nom :

Personnes nées avant 1980

Antécédent rougeole : Oui / Non

Si Non : Date vaccination : / / Nom :

Varicelle

Vaccination avec 2 doses en absence d'antécédent varicelle (ou doute) et sérologie négative

Antécédent varicelle : Oui / Non

Si Non :

Sérologie positive : Joindre le résultat**

Sérologie négative : dates des vaccinations :

Première dose : Date : / / Nom :

Deuxième dose : Date : / / Nom :

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



ETUDIANT EN SANTE

Fiche médicale à valider par un médecin



Infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY et B

ACWY : 1 dose recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 24 ans inclus en population générale

B : 2 doses entre 15 et 24 ans en population générale

Date vaccination Men ACWY : / / Nom :

Première dose Men B : / / Nom :

Deuxième dose Men B : / / Nom :

Tuberculose

Vaccination : non obligatoire depuis le 1er avril 2019

IDR (Intra Dermo Réaction) : Il n'est pas obligatoire de disposer d'un résultat d'IDR.

Toutefois, le médecin pourra proposer à l'étudiant, en l'absence d'examen de référence, de réaliser ce test (ou une IGRA, préférentielle chez les sujets vaccinés par le BCG) car le résultat peut servir de référence en cas de contagion ultérieure et de détection d'ITL, particulièrement chez les étudiants originaires de zones d'endémie ou de forte circulation et étant en France depuis moins de 5 ans. À noter, la réalisation d'IDR est à éviter dans le mois suivant une vaccination ROR.

Si existence d'un résultat d'IDR connu, même ancien, et mesuré en mm, celui-ci doit être indiqué avec la date de réalisation.

Si informations disponibles, indiquer :

Date de la vaccination :

Date dernière IDR et résultat (en mm) :

Date IGRA de référence et résultat :

* Vaccination obligatoire

** Preuves d'immunisation jointes sous pli confidentiel

Je, soussigné(e) Dr certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le : / /

Signature et cachet du praticien :

Ouvert à tous sans avance de frais.

**Du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-17h
Sur rendez-vous.**

Par téléphone : 05 55 43 57 70

Par mail : sse@unilim.fr

Sur le site : <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>

Où ?

Campus Condorcet
209 Boulevard de Vanteaux, bât.C, Limoges

Pour vous y rendre en bus :
Ligne 5 et Ligne 14, Arrêt François Perrin
Ligne 10 et Ligne 12, Arrêt Vanteaux +10 min. à pied

Les numéros utiles :

Samu 15 ou 112

Urgences / Urgences psychiatriques 05 55 05 55 55

Pompiers 18

Police secours 17

SOS Médecins 05 55 33 20 00

Violences femme info 3919

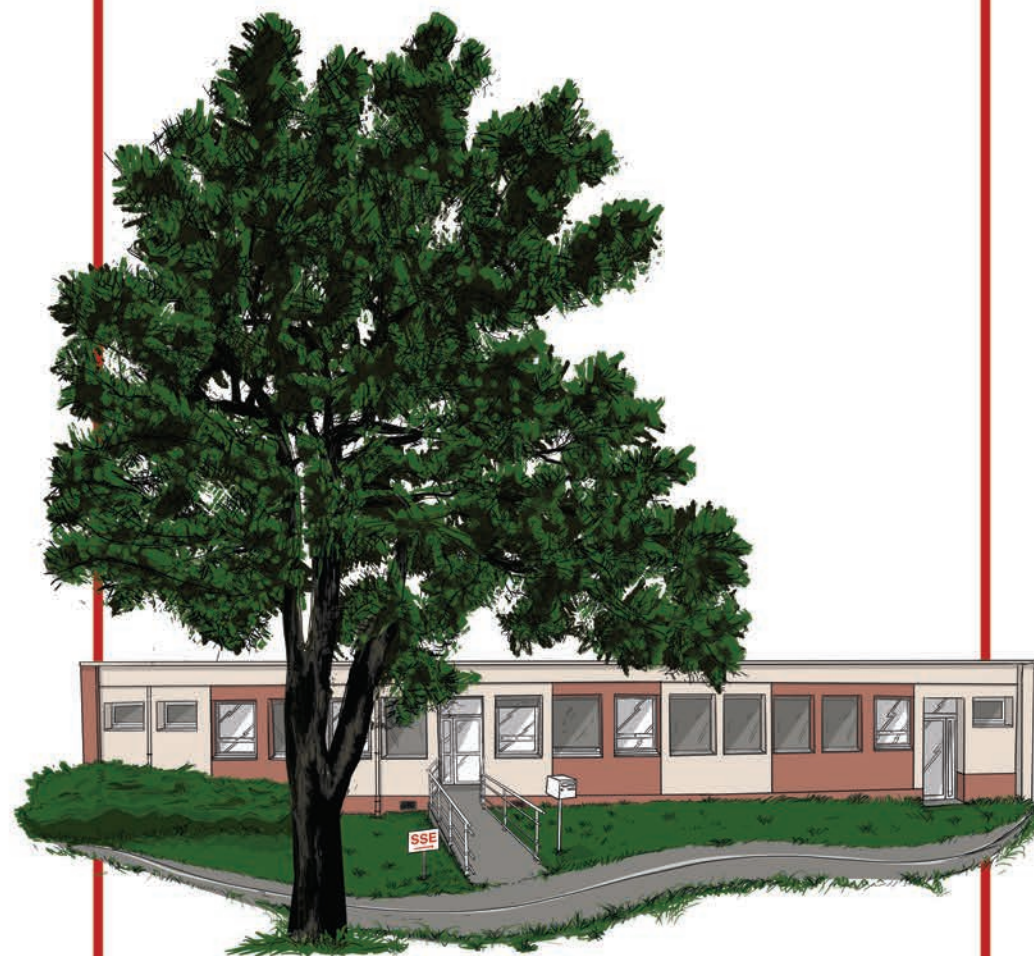
Prévention du suicide / souffrance psychique 31 14

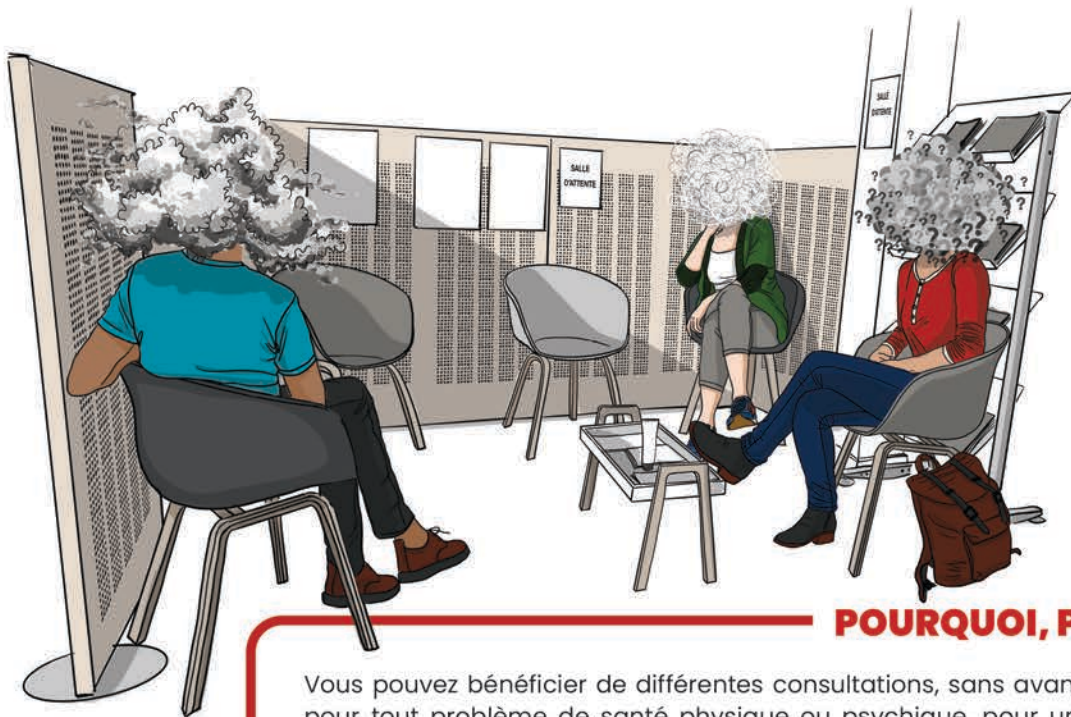
Cnaé 0 800 737 800



BIENVENUE AU SSE !

**Campus Condorcet
209 Boulevard de Vanteaux - Bât.C
Limoges**





AVEC QUI ?

« Des médecins généralistes, des médecins spécialistes, des infirmières, des psychologues, des psychiatres, une sage-femme et une diététicienne, se tiennent à votre disposition pour des consultations, des soins et tout conseil relatif à votre santé. »

POURQUOI, POUR QUI ?

Vous pouvez bénéficier de différentes consultations, sans avance de frais, pour tout problème de santé physique ou psychique, pour une visite de prévention ou pour faire le point sur votre santé.
Pour les personnes en situation de handicap, l'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité.



LE JOUR DU RENDEZ-VOUS ?

Merci de vous munir si possible de votre carte vitale (ou attestation de droits) votre attestation de mutuelle, votre carnet de santé.



COMMENT ?

Les consultations sont sur rendez-vous.
Sur place le secrétariat est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h15.
Par téléphone 05 55 43 57 70
Par mail sse@unilim.fr
Sur le site <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

DEMANDE DE DISPENSE(S) D'UNITÉ(S) D'ENSEIGNEMENT(S)

Année universitaire 2025/2026

Il est possible de demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements sous certaines conditions.

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'infirmier: *« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »*

Tout étudiant(e) admis(e) dans une formation garde la possibilité de saisir la section compétente dans le traitement pédagogique des situations individuelles dont il (elle) relève pour demander une dispense d'une ou plusieurs unités d'enseignements de la formation infirmière au vu de ses acquis et/ou de son cursus antérieur.

Liste des UE en référence à l'annexe V de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier :

- ♣ UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie
- ♣ UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé
- ♣ UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie
- ♣ UE 2.1 : Biologie fondamentale
- ♣ UE 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions
- ♣ UE 2.3 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
- ♣ UE 2.4 : Processus traumatiques
- ♣ UE 2.5 : Processus inflammatoires et infectieux
- ♣ UE 2.6 : Processus psychopathologiques
- ♣ UE 2.7 : Défaillances organiques et processus dégénératifs
- ♣ UE 2.8 : Processus obstructifs
- ♣ UE 2.9 : Processus tumoraux
- ♣ UE 2.10 : Infectiologie hygiène
- ♣ UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques
- ♣ UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière
- ♣ UE 3.2 : Projet de soins infirmiers
- ♣ UE 3.3 : Rôles infirmiers, organisations du travail et interprofessionnalité
- ♣ UE 3.4 : Initiation à la démarche de recherche
- ♣ UE 3.5 : Encadrement des professionnels de soins
- ♣ UE 4.1 : Soins de confort et de bien-être
- ♣ UE 4.2 : Soins relationnels
- ♣ UE 4.3 : Soins d'urgence
- ♣ UE 4.4 : Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
- ♣ UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques
- ♣ UE 4.6 : Soins éducatifs et préventifs
- ♣ UE 4.7 : Soins palliatifs et fin de vie
- ♣ UE 4.8 : Qualité de soins, évaluation des pratiques

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

- ♣ UE 5.1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens
- ♣ UE 5.2 : Evaluation d'une situation clinique
- ♣ UE 5.3 : Communication et conduite de projet
- ♣ UE 5.4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
- ♣ UE 5.5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
- ♣ UE 5.6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles
- ♣ UE 5.7 : Unités optionnelles
- ♣ UE 6.1 : Méthodes de travail
- ♣ UE 6.2 : Anglais

Après avoir réalisé l'inscription administrative, vous devez envoyer le dossier de demande de dispense(s) d'unité(s) d'enseignement(s) au secrétariat de l'IFSI avant le **18 AOÛT 2025**.

Merci d'accompagner le dossier de tous les justificatifs nécessaires à l'étude de votre demande.

PIÈCES À JOINDRE :

- ☐ Une copie de la pièce d'identité, datée et signée
- ☐ La/les copie(s) du/des diplôme(s) détenu(s)
- ☐ Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- ☐ Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7
- ☐ Un curriculum vitae
- ☐ Une lettre de motivation argumentée
- ☐ Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers
- ☐ Le contenu détaillé des enseignements suivis antérieurement

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

DEMANDE DE DISPENSE(S) D'UNITÉ(S) D'ENSEIGNEMENT(S)

Année universitaire 2025/2026

À ENVOYER AU SECRÉTARIAT AVANT LE 18 AOÛT 2025	CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION		CACHET
	Dossier réceptionné par :		
	Date :		

Nom :	Prénom :
Mail :	Téléphone :
Diplôme et année d'obtention :	

En application des articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État d'infirmier :

« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le Directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

VEUILLEZ LIBELLER PRÉCISÉMENT LES ENSEIGNEMENTS DONT VOUS DEMANDEZ LA DISPENSE		
Semestre	Unité d'enseignement	Intitulé de l'unité d'enseignement

Je demande à bénéficier d'une dispense d'unité enseignement au vu de mon cursus et/ou de mes acquis antérieurs.

Date :

Signature de l'étudiant(e) :